Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260210-D2026_1002_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	17
votants	17

L'an deux mille vingt-six , le 10 février à 20 h 00
Le Conseil municipal de la commune de CAMORS appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagné selon des rapports subséquents et adressée au moins 3 jours avant la présente séance s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Place de la Liberté sous la présidence de Mr Claude JARNO

Date de convocation : Le 03 février 2026

Présents : JARNO Claude - CADORET Philippe – CORBEL Jean Jacques – DIGARD Jacky – FICHER Marie Berchmans – JAFFRE DANET Christelle - LE BOURDIEC Joël – LE GAL Barbara – LE HETET Martine - MARTIN Isabelle – MOIZAN DUDORET Sabrina – PRIGENT Marie - REPOSEUR Georges Henri - SIMON Nadine - TORTELLIER Erik – TRAIZET Mathieu- THILL Noémie

Absents ayant donné procurations :

Absents : BADOUAL Claudie – GARANGER Clémence - GUEZENNEC Bruno -LE GUEN Karine – NAYEL Christian –-LUCAZEAU Vincent–

Secrétaire de séance : MARTIN Isabelle. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer

---

Délibération n° 2026-10/02-13

Tarifs

Séjours Pré-adolescents

Et

Séjours enfance

Année 2026

Mme JAFFRE – DANET, adjointe déléguée aux affaires scolaires, présente les différentes propositions de séjours organisées par la maison de l'enfance :

Séjour pré – ados :

- Séjour à Erdeven « 100% électric mobil' » du 21 au 24 Avril 2026-12 places (11/14 ans à partir de la 6ème)

Quotient familial	Tarifs séjour n°1 (4 jours/ 3 nuits)
0€ à 662€	135€
663€ à 1000€	170€
1001€ à 1499€	180€
+ de 1500€	190€
Tarif extérieur	220€

Séjour enfance :
Une thématique unique : « Camping à la ferme » à Lauzach à « La petite écurie dans la prairie »

- Séjour CE1/CE2 – du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2026 – 15 places- Formule « Lucky luke »

Quotient familial	Tarifs séjour (5 jours/ 4 nuits)
0€ à 662€	180 €
663€ à 1000€	200 €
1001€ à 1499€	210 €
+ de 1500€	220 €
Tarif extérieur	250 €

- Séjour CP – du mercredi 15 juillet au vendredi 17 juillet 2026 – 15 places- Formule « Petite licorne »

Quotient familial	Tarifs séjour (3 jours/ 2 nuits)
0€ à 662€	120 €
663€ à 1000€	130 €
1001€ à 1499€	140 €

+ de 1500€	150 €
Tarif extérieur	170 €

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260210-D2026_1002_13-DE

- Séjour CM1/CM2 – du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2026 – 15 places- Formule « Lucky luke »

Quotient familial	Tarifs séjour (5 jours/ 4 nuits)
0€ à 662€	180 €
663€ à 1000€	200 €
1001€ à 1499€	210 €
+ de 1500€	220 €
Tarif extérieur	250€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **Article 1** : D'approuver les tarifs proposés pour les séjours pré-adolescents et séjours enfance tels que proposés ci-dessus pour l'année 2026

Pour extrait conforme
A CAMORS, le 10 février 2026

Le Maire,
Claude JARNO

La Secrétaire,
Isabelle MARTIN

MAIRIE de CAMORS (Morbihan)

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou sous-préfecture
le :
Publié ou Notifié

« La présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de RENNES, situé 3 contour de la Motte 35000 RENNES ☎ 02 23 21 28 28, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de la légalité.